



Retour sur le CSN des 29, 30 et 31 janvier



Notre Conseil Syndical National s'est réuni durant trois jours au lycée Louis Legrand à Paris pour faire le point sur l'actualité de notre métier et l'ouverture, à l'initiative du SNPDEN, d'un nouvel agenda social. L'occasion de débats riches et fructueux qui ont permis d'élaborer et de voter de nombreuses motions que vous pouvez retrouver, [par thématiques](#), en ligne sur le site du SNPDEN. Les comptes rendus de chaque commission (Carrière, Métier, Education & Pédagogie, Vie syndicale) y seront également mis très prochainement.

En attendant, retrouvez [le discours d'ouverture](#) de notre secrétaire général, Philippe Vincent.

GRETA—indemnités



Le [décret 2018-1174](#) du 18 décembre 2018 instituant une indemnité de fonctions pour la formation continue des adultes dans les GRETA, accompagné de [l'arrêté](#) qui fixe les montants de celle-ci, ont été publiés au Journal officiel du 20 décembre 2018.

[Lire la suite](#)

Voie professionnelle : des ressources... enfin



Nous venons de recevoir sur les messageries des établissements la [Newsletter n°4](#). Elle coïncide avec le lancement d'une campagne de communication sur la nouvelle image de la voie professionnelle.

L'ensemble des documents envoyés sont repris sur [Eduscol](#) et des contenus régulièrement actualisés sur la transformation de la voie professionnelle sont également disponibles sur le site ["quandjepasselebac.education.fr"](#).

Deux powerpoints, reprenant les différentes plaquettes et communications, sont disponibles. A noter que la plaquette en direction des élèves de 3^e et de leurs familles le sera à la mi-février. En revanche, il nous manque toujours des éléments fiables et tangibles sur lesquels nous pourrions nous appuyer dès maintenant pour présenter la rentrée scolaire 2019 et travailler sereinement en donnant du sens à cette réforme.

L'amendement surprise : les établissements publics des savoirs fondamentaux



[L'amendement proposé dans le cadre de la Loi sur l'École de la confiance](#) fait couler beaucoup d'encre. Adopté le 30 janvier par la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, il établit que " les établissements publics des savoirs fondamentaux sont constitués de classes du premier degré et du premier cycle du second degré. Ils regroupent les classes d'un collège et d'une ou plusieurs écoles situées dans le même bassin de vie". Le SNPDEN travaille cette question de l'école du socle depuis 2010 : avec une première formalisation au CSN de 2011 et [une motion fondatrice au congrès de Lille en 2012](#).

[Lire la suite](#) (réservé aux adhérents)

L'Intendance Numérique TurboSelf
c'est 1 500 000 utilisateurs au quotidien.
Découvrez nos solutions.



Lundi 4 février 2019
Exécutif fédéral national de l'Unsa-Education

Mercredi 6 février
Conseil supérieur de l'Education
Observatoire de la presse lycéenne
Audience au cabinet sur le sport scolaire
Audience fédérale : agenda social sur la formation des enseignants

Jeudi 7 février
Conseil d'administration de l'Association NATIONALE pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public (ANATEEP)
Commission éducation à l'Unsa-Education
Comité technique ministériel de l'éducation nationale (CTMEN)
Réunion au SE-UNSA sur les établissements publics des savoirs fondamentaux prévus dans le cadre du projet de loi pour une école de la confiance.

Actualités



Entrée en vigueur de l'accord sur l'égalité professionnelle femmes-hommes

La [lettre Hebdo 13](#) vous annonçait le report du protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique. Il sera finalement appliqué... Grâce au nouveau rapport de force issu des élections professionnelles ! [En savoir plus](#)

De la gestion quantitative à la gestion qualitative des enseignants

C'est le titre du dernier rapport d'inspection mis en ligne sur le site du Ministère. Faisant le constat d'une gestion des enseignants « fortement marquée par sa dimension quantitative », ce rapport, d'octobre 2018, appelle à conforter « les avancées qualitatives déjà existantes » et formule ainsi plusieurs préconisations sur le recrutement, l'entrée dans la carrière, la formation continue, la structuration de la carrière et l'organisation du système. Plusieurs hypothèses sont émises quant au rôle des personnels de direction... Nous vous présentons aujourd'hui ce rapport, et reviendrons prochainement sur les mandats du SNPDEN sur le sujet dans un prochain numéro.

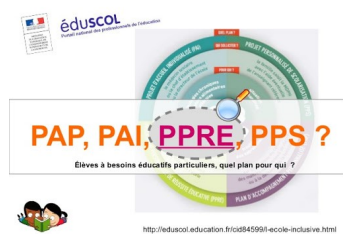
[En savoir plus](#)

Pour une école vraiment inclusive

La proposition de loi « pour une école vraiment inclusive », déposée à l'Assemblée nationale le 19 décembre dernier par le député Christophe Bouillon (groupe "socialistes et apparentés"), a été votée en première lecture le 31 janvier. Un texte certes adopté à l'unanimité, mais dans une version largement amendée par la majorité, et surtout allégée d'un certain nombre d'articles significatifs.

Face à ce projet de loi en partie vidé de sa substance, la motion récente du SNPDEN-UNSA « [L'école inclusive : pour un engagement au-delà de la déclaration d'intention](#) », adoptée à l'unanimité au CSN de janvier, prend une résonance particulière.

[En savoir plus](#)



À PROPOS DU **SNPDEN** — Le syndicat des personnels de direction de l'Éducation nationale, SNPDEN-UNSA. Principaux et principaux adjoints des collèges, proviseurs et proviseurs adjoints des lycées et lycées professionnels, EREA, ERPD, enseignement secondaire et supérieur.

21 rue Béranger, 75003 Paris - courrier électronique siege@snpden.net - site Internet www.snpden.net - téléphone 01 49 96 66 66 - Fax 01 49 96 66 69

